

# grille horaires de l'ÉCOLE rentrée 2016

25/08/2016

	8h45	11h45	12h45	13h15	15h30	sortie des élémentaires à 16h00 16h00
lundi, mardi, jeudi et vendredi	enseignements (= école)			enseignements (= école)	sortie familles	
mercredi	enseignements (=école)	sortie familles			vendredi sortie des élémentaires à 15h30	

## Détails - rentrée 2016 - École et Périscolaire

	8h45	11h45	12h45	13h15	15h30	16h00	16h15	
lundi, mardi, jeudi et vendredi	accueil périscolaire (payant) arrivée familles	enseignements (= école)	repas RestauScol. (périscolaire)	Récréation (périscolaire)	enseignements (= école)	N.A.P. (3/4 h) A.P.C. possible	accueil périscolaire (payant)	
		repas maison	retour possible 13h05		sortie familles		sortie familles	
mercredi	périscolaire arrivée familles	enseignements (=école)	accueil gratuit 12h15 = FIN périscolaire ALSH -- ALSH					sortie familles

## Particularité pour les PS

ATTENTION : le vendredi, les PS accueillis pour la sieste ne peuvent prendre le car de ramassage de 15h30.

	8h45	11h45	12h45	16h15	
lundi au vendredi	accueil périscolaire (payant) arrivée familles	enseignements (= école)	repas RestauScol. (périscolaire)	mise en condition + sieste + réveil échelonné	N.A.P. aménagées (périscolaire) jusqu'à la sortie de 16h15 (PAS de sortie avant 16h15)
		repas maison	retour possible 13h05	accueil périscolaire (payant)	sortie familles
	8h45	11h45	12h45	16h15	

### Quelques précisions pour les cas particuliers :

- PAS de N.A.P. le vendredi pour les enfants qui prennent le car de ramassage (départ de celui-ci à 15h30).
- Pour les enfants qui mangent à la maison (MS ou GS), accueil de **13h05 à 13h15 précises** dans la cour [les familles qui ont un autre enfant en élémentaire peuvent laisser ce dernier à 13h05 dans son école en récréation surveillée].
- Pour les enfants de PS qui mangent à la maison, possibilité d'intégrer la sieste à **13h05 précises**.
- de 13h05 à 13h15, on n'accueille pas de PS.
- Pour les familles qui ont un enfant en élémentaire participant aux N.A.P., possibilité d'accueil de l'enfant de PS à 12h45 précises pour intégrer la sieste (prise en charge par le personnel municipal de surveillance).
- **il n'y a pas d'accueil entre 12h45 et 13h05.**
- en septembre, des MS pourront se joindre aux PS pour la sieste, à la demande des familles, dans la limite des places libres dans les salles de repos
- à 15h30, aucune sortie des PS n'est possible. Ils sont pris en charge par les ATSEM pour le réveil. La sortie avec la famille est possible à 16h15 (à condition d'avoir prévenu la maîtresse ou le maître), avant l'accueil payant.
- Le vendredi, les enfants de PS qui font la sieste ne peuvent prendre le car de ramassage (départ de celui-ci à 15h30). Les familles doivent donc soit faire récupérer leur enfant à 11h45 ou 12h45 (avant ou après la restauration), soit le récupérer à 16h15 (avant l'accueil payant) à l'école.